



L'ECHO de SAINT BAU



- p 2 : INFOS COMMUNE
- p 3 : LE MOT DU MAIRE
- p 4 : BUDGET / TAXES/8 MAI
- p 5 : TRAVAUX/ DEBROUSSAILLEMENT
- p 6 : HISTOIRE DU VILLAGE / L'ECOLE
- p 7 : BAPTEME DU FOYER
- p 8 : BAPTEME/ PASSEPORT JEUNE
- p 9 : BIBLIOTHEQUE
- p 10 : BIBLIOTHEQUE/MARCHE DU TERROIR
- p 11 : JEUX
- p 12 : INFOS JEUNES / BOURSE PERMIS

- p 13 : POLE JEUNESSE
- p 14, 15 et 16 : BLOC NOTES
- p 17 : RECETTE/SECURITE
- p 18 : COMITE DES FETES
- p 19 : ASLEINS
- p 20 : AS LEINS/PIQUE NIQUE
- p 21 : LA RAMADE / JEUX
- p 22 : CHASSE / POTOROZES/SAINTBAUTONIC
- p 23 : FETE DE LA MUSIQUE/TRANSHUMANCE
- p 24 : LES ENTREPRISES LOCALES

JUILLET 2019

BULLETIN MUNICIPAL 36

DIVAGATION DES CHIENS

LE TROTTOIR N'EST PAS UN CROTTOIR

Détenir un animal, c'est en être responsable !

Les chiens ne doivent pas divaguer dans le village afin d'éviter toutes sortes de désagréments plus ou moins importants.

Les propriétaires sont donc tenus de les garder enfermés et de les tenir en laisse lors des sorties afin que petits et grands puissent se promener en toute sécurité.

La fourrière sera immédiatement contactée dès qu'un animal errant sera signalé.

D'autre part, nous vous rappelons que si vous détenez un chien de 1ère ou 2ème catégorie, vous devez obligatoirement le déclarer en mairie.

La Maison des Services au Public du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

Les habitants des communes Fons, Gajan, Maussargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint Bauzély, Saint Geniès de Malgoirès, Saint Mamert et Sauzet peuvent bénéficier de ce service de proximité, installé dans les locaux du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Il offre une aide humaine et technique (mise à disposition d'ordinateurs, imprimantes, fax...) pour les démarches de la vie quotidienne : conseils personnalisés, orientation vers les institutions, aide à l'utilisation des services en ligne et aux démarches administratives (carte grise, retraite, CAF, MSA, Pôle Emploi...) et mise en relation avec les partenaires.

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque - 4 rue Diderot à Saint Geniès de Malgoirès - 04.66.63.00.80

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/saint-geniès-de-malgoirès>



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Des imprimés sont mis à votre disposition à la mairie, à la police municipale ou à la gendarmerie. Des rondes sont programmées régulièrement.

URBANISME

Les différentes autorisations d'urbanisme:

- CUa (cerfa n°13410*04): pour obtenir des informations sur la parcelle (zone constructible ou non...).

Le délai d'instruction est d'un mois.

- CUb (cerfa n°13410*04): pour savoir si un projet est réalisable. Par exemple pour le projet d'une maison savoir si les réseaux sont présents et suffisants. Le délai d'instruction est de deux mois.

- DP de division (cerfa n°13404*06): pour diviser un terrain en vue de la construction. Délai d'instruction d'un mois.

- DP pour constructions ou travaux (cerfa n°13703*06): pour toutes les constructions de 5m² à 20m² et pour tous travaux comme clôtures, ravalement de façades, piscines...Délai d'instruction d'un mois.

- PC pour maison individuelle (cerfa n°13406*06): délai d'instruction de deux mois. Dès 150m² de surface de plancher le recours à un architecte est obligatoire.

- PC pour autres constructions (cerfa n°13409*06): dès 20m². Délai d'instruction de trois mois.

- Permis d'aménager (cerfa 13409*06): pour tout lotissement dès qu'il y a création d'espaces communs comme une voie. Le délai d'instruction est de trois mois.

- Permis modificatif (cerfa n°13411*06): dès qu'une modification sur un permis en cours de validité est envisagée un permis modificatif doit être déposé. Le délai d'instruction sera de deux mois s'il porte sur une maison individuelle ou trois mois s'il porte sur un autre permis.

- Permis de démolir (cerfa n°13405*05): délai d'instruction de trois mois.

- La validité d'un permis est de 2 ans renouvelable 1 an

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site officiel de la commune.



LE MOT DU MAIRE

Voilà déjà le 1er semestre 2019 écoulé. Le temps passe vraiment trop vite, sauf pour nos projets qui ont beaucoup de mal à voir le jour !

Les travaux du stade sont prévus pour le mois de septembre. Les appels d'offres vont être lancés.

Le local pour le rangement du petit matériel, près du foyer devrait enfin voir le jour, le dernier trimestre de cette année.

Le projet de cantine, après de nombreuses difficultés (déplacement de la canalisation de gaz, du câble électrique 20000 volts) devrait démarrer au mois de septembre.

L'enfouissement des câbles électriques Enedis est terminé, il reste à réaliser le réseau France Télécom pour clôturer les travaux.

L'arrivée de la fibre optique est prévue pour le premier trimestre 2020. Un standard RNO (équivalent d'un transfo de 13m²) sera installé au stade.

Une bonne nouvelle : à partir du 1er juillet 2019, le prix de l'eau sera de 3.30€ le m³ et nous devrions voir aussi le prix de nos ordures ménagères baisser. Enfin un des avantages de notre intégration à Nîmes Métropole.

Pour le transport, les négociations sont difficiles, pour les scolaires, le contrat est reconduit pour un an par Lio (la région).

Le 13 avril, nous avons baptisé notre foyer municipal, en hommage à notre ancien maire Paul Portalès, qui a assuré la gestion de notre commune pendant 48 ans et que nous appelions familièrement "tonton".

Nous avons mis en place un container pour la récupération de vêtements.
Remplacement des containers verres et revues

Notre bibliothèque est maintenant informatisée. Merci aux bénévoles pour le gros travail de préparation ; le nouveau fonctionnement, beaucoup plus pratique est en place depuis le mois d'avril.

La fête votive se prépare, elle aura lieu du 18 au 21 juillet. Les travaux de la cantine occupant une grande partie de la place, la fête se déroulera au stade. Que nous conservions nos traditions !

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances

Le Maire,

Daniel VOLEON



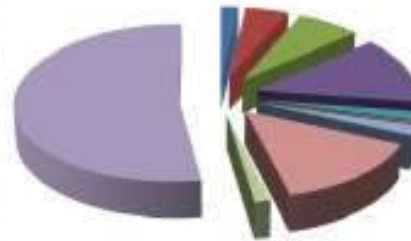
BUDGET

Dépenses d'investissement



- opérations d'ordre
- opérations patrimoniales
- emprunts et dettes assimilées
- immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles
- voirie
- stade
- hangar techniques

Recettes d'investissement



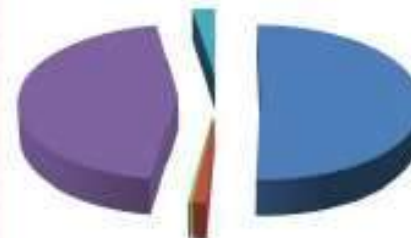
- excédent reporté
- dotations et réserves
- excédent de fonctionnement capitalisé
- subventions
- produits de cessions d'immobilisations
- autres immobilisations financières
- immobilisations en cours
- opération d'ordre de transfert
- opération patrimoniales

Dépenses de fonctionnement



- charges à caractère général
- charges de personnel
- virement à la section investissement
- autres charges de gestion courantes
- charges financières
- charges exceptionnelles
- opérations d'ordre de transfert

Recettes de fonctionnement



- excédents antérieurs reportés
- opérations d'ordre de transfert
- produits des services ventes diverses
- impôts et taxes
- dotations, subventions et participations

TAUX DES TAXES

FONCIER NON BATI : 78.71%
 FONCIER BATI : 16.98%
 TAXE D'HABITATION : 11.50%

CEREMONIE DU 8 MAI

Une trentaine de personnes assistait cette année à la commémoration du 8 mai

Si le début de la cérémonie a pu se dérouler devant le monument aux morts, l'assemblée a dû rapidement regagner le foyer à cause de la pluie. Sarah et Lillian nous ont lu le poème de Giani Rodari, journaliste, écrivain, résistant ainsi que l'hommage rendu par l'UFAC.



La cérémonie a été clôturée par Mireille, accompagnée de Roland et d'un de ses élèves, qui a invité l'assemblée à entonner le chant des partisans. Vint ensuite le moment de partager le verre de l'amitié.



L'ATELIER MUNICIPAL

Nouveau retard dû au changement de législation des marchés publics. Le dossier d'appel d'offre est publié dématérialisé, sur le site de la mairie et les journaux officiels. Dès réception des offres le choix de l'entreprise pourra être fait.

ETAGE DU FOYER

Le dossier a été remis au service ingénierie du département, le CAUE. Dès que l'étude sera prête, le dossier sera envoyé aux différents organismes susceptibles de nous aider. Nous pourrons aussi prétendre aux fonds de concours de l'agglomération.

STADE

Les fonds de concours de l'agglomération nous ont été accordés, nous avons obtenu des aides: de 21000€ de la région et d'autres possibilités en attente, toujours pas de nouvelles de la FFF, peut être difficile à obtenir du fait qu'il n'est pas possible d'accéder à leur demande.

Des mesures topographiques ont été faites, ainsi que des mesures de perméabilité, nécessaires pour lancer l'appel d'offre. Les travaux devraient être terminés au mois d'octobre. Le terrain sera praticable au mois de mai.

En attendant les clubs ont envoyé des demandes aux villages autour de St Bauzély pour pouvoir utiliser leurs installations.

MISE EN SECURITE

Le dossier de mise en voie unique et de sécurisation de l'entrée de l'école coté avenue de la liberté est en cours d'approbation à l'agglomération pour obtenir des fonds de concours, des aides nous ont été accordées: amendes de police, et région.

FOYER

Suite à la visite de sécurité des 5 ans remplacement de l'alarme incendie: avec coupure de la musique, émission d'un message d'évacuation, coupure et ré-allumage de la lumière, remplacement des sirènes.

MISE EN DISCRETION

Les branchements ENEDIS sont faits et les raccordements des lignes téléphoniques sont en cours. Dès que les raccordements seront réalisés, les anciens poteaux pourront être retirés.

CANTINE

Les travaux de la nouvelle cantine sont retardés, la modification des cheminements des lignes électriques alimentant le transformateur est terminée, mais toujours pas de réponse de GDF pour la modification du cheminement de la ligne de gaz. La construction ne pourra pas commencer tant que ce dévoiement ne sera pas fait. La durée des travaux étant de 7 à 8 mois la cantine ouvrira en début 2020. L'entrée de l'école se fera à l'entrée habituelle, des barrières de sécurité seront mises en place.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

A la demande de la Préfecture, nous vous rappelons ci-après les obligations de débroussaillage :

« Il convient de préserver contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux provoqués par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code Forestier - article L 134-6 oblige les propriétaires situés en zone exposée, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.

L'arrêté préfectoral du 8 janvier définit le territoire concerné, les zones d'application et modalités de mise en œuvre du débroussaillage. Ces travaux sont à la charge du propriétaire ou ayant droit. »



l'école

13 février 1882

Sur la gratuité de l'école primaire, le conseil décide que les dépenses seraient payées par une imposition spéciale de 4 centimes sur le principal des 4 contributions soit 100 frs sur les 1300 frs que coûte cette gratuité, en conséquence le département ou l'état aura à fournir pour compléter les dépenses ordinaires et obligatoires de l'instruction primaire en 1883 une subvention de 1200 frs.

13 avril 1882

La décision du 10 mars du ministre de l'instruction publique a fixé à la somme de 8900 frs le maximum du capital pour la construction d'une maison d'école mixte et la réunion a pour objet de demander l'autorisation d'emprunt nécessaire pour que la caisse puisse faire cette avance ainsi que le vote de l'imposition extraordinaire pour effectuer son remboursement. Le maire présente les plans et devis déjà acceptés par le conseil, la lettre du préfet autorisant la somme de 8900 frs, le budget de la commune permettant cette dépense certifiée par le percepteur la somme s'élevant à 19050.01 frs, les ressources de la commune provenant de fonds libres s'élevant à 1143 frs ajoutés au 1200 frs de subvention pour un total de 13142 frs et qu'il reste à pourvoir la somme de 5900 frs.

Considérant qu'en empruntant la somme de 5900 frs la caisse de l'école de la commune aura à payer chaque année pendant 30 ans la somme de 236 frs, une augmentation de 10 centimes devant produire 250 frs par an sera nécessaire pendant 30 ans.

Le conseil autorise le maire à traiter au nom de la commune la réalisation de l'emprunt à la caisse de dépôt et consignation .

9 mai 1882

-Suivant la loi du 28 mars 1882 une commission municipale scolaire est instituée dans chaque commune pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles, elle est composée du maire président et d'un délégué du canton et de 3 membres désignés par le conseil municipal
-création d'une caisse des écoles.

5 juillet 1882

Vente de l'ancienne maison d'école qui est d'aucune utilité.

Considérant que l'emplacement qu'elle occupe, sa démolition permettrait la création d'une petite place et d'un accès au temple, et une pièce plus vaste et convenable pour servir de mairie, les matériaux de démolition seraient utilisés pour la construction de la nouvelle maison d'école.



14 novembre 1882

Considérant que la maison d'école et le logement de l'instituteur ont été démolis en vertu d'une délibération du conseil en date du 5 juillet et approuvé par le préfet le 18 août et qu'un nouveau logement pour la classe et le logement de l'instituteur ont été affermés au prix de savoir 75 frs et logement de l'instituteur 75 frs, vote à l'unanimité de la somme de 150 frs et que Mrs le préfet de vouloir bien ouvrir sur le budget primitif de 1882.

BAPTEME DU FOYER

La commune de Saint-Bauzély a souhaité rendre hommage à Mr Paul PORTALES qui fut maire de 1953 à 2001. 48 ans de mandat. C'est lors de son dernier mandat qu'ont été lancés les travaux de construction du foyer dans les locaux de l'ancienne cave coopérative.

Le samedi 13 avril, Daniel Voléon, notre maire, très ému a pris la parole pour retracer le parcours de Monsieur Portalès avec lequel il a partagé tant de choses :

« Que de souvenirs !

Personnellement, j'ai rejoint Saint-Bauzély en 1971 pour travailler à son usine Avigard, créée en 1960, où l'élevage et l'abattage de volailles étaient en plein essor.

Les anciens présents aujourd'hui peuvent en témoigner. A cette époque, nous allions travailler avec plaisir.

Mais il n'y avait pas que le travail, les vendredis soir, direction le stade Jean Bouin avec notre ami Kader Firoud, après match pizzas et que l'on gagne ou que l'on perde, la convivialité était reine (on n'embêtait pas Monsieur Le Préfet !)

En 1973, un conflit éclate au sein du conseil municipal : une parcelle en vigne est mise à la vente en bas du village, emplacement idéal pour l'aménagement d'un terrain de foot.

Après plusieurs débats, la mairie devient propriétaire de la fameuse parcelle.

Mr PORTALES me dit : maintenant, il nous faut créer un club de foot. Alors avec mon ami Christian FIEU nous nous lançons dans la bataille.

Il ne fut pas trop difficile de trouver des joueurs au sein des 250 employés d'Avigard et de quelques copains.

Avec l'aide de plusieurs bénévoles, nous avons fait renaître l'étoile sportive de Saint-Bauzély créée en 1941, nous l'avons fait briller pendant 10 ans.

Avant de créer l'équipe de foot, j'ai dit à Mr PORTALES, que c'était bien d'avoir un club de foot, mais qu'il faudrait des vestiaires, il me répondit : pas de problème, ça ne coûtera rien à la commune, je financerai moi-même le projet.

En 1977, Il m'a demandé de le rejoindre au Conseil Municipal, la grande aventure ! Car le souci de Saint-Bauzély et des villages voisins, Fons, Montignargues, Gajan, Saint-Mamert, c'était l'eau. Nous n'avions pas d'eau !

L'abattoir de volailles de Saint-Bauzély était un très gros consommateur.

L'été, nous étions obligés d'aller chercher l'eau à Nîmes en camion citerne.

Les communes de Saint-Bauzély, Montignargues et Fons ont créé le premier syndicat des eaux en 1928 pour aller chercher l'eau au Gardon.

Nous avons aussi fait beaucoup de forages, sans succès ou à succès minime pour la population.

Puis un jour, nous est venue l'idée d'aller chercher l'eau à Nîmes à l'aide d'une canalisation qui partirait du château d'eau de Castanet. La ville de Nîmes était d'accord pour nous vendre de l'eau. Pas facile de faire passer le projet dans les conseils municipaux.

Les plus anciens conseillers, nous prenaient pour des fous, mais en cette année 1992 où le projet s'est concrétisé, tout le monde était ravi de pouvoir se doucher, boire l'eau du robinet, même au cours de l'été ! quelle chance !

A cette époque, nous avons également des soucis avec notre station d'épuration ; les habitants de Saint-Bauzély ont supporté pendant des années les odeurs nauséabondes, quelques fois même nous avons droit à la visite de FR3 et nous passions aux actualités régionales ! mais peut-être que ces odeurs ont ralenti la croissance de notre village.



BAPTEME DU FOYER

Enfin, ces problèmes n'existent plus aujourd'hui, l'usine a construit sa propre station d'épuration.

L'usine emploie 200 personnes et nous sommes 621 habitants.

Il y avait aussi d'autres projets : l'agrandissement de l'école primaire, la construction d'une école maternelle à Saint Mamert par le Syndicat Intercommunal, l'enfouissement des réseaux secs dans le village, la station d'épuration intercommunale par le Syndicat de la Haute Braune, les chemins goudronnés.

En 1977, la cave coopérative de Saint-Bauzély fusionne avec celle de Saint-Geniès.

Qu'allons-nous faire de ce bâtiment ?

11 ans plus tard, les coopérateurs, après de nombreuses négociations, décident de nous le céder pour la somme de 80000 Euros.

L'opportunité pour notre village de faire un foyer municipal.

Mais à quel prix !

Démolir les cuves, faire d'énormes dalles, à ce jour d'ailleurs le chantier n'est toujours pas terminé.

L'étage reste à aménager. Manque de moyens financiers.

Quand je lui ai succédé en 2001, normalement pour un mandat, je lui ai dit que je souhaiterai appeler notre foyer « Foyer municipal Paul Portalès ».

Il m'a dit « ne m'emmerde pas » avec ça, tu feras ce que tu voudras quand je ne serai plus là. C'était une personne humble, visionnaire et attachante.

Voilà, aujourd'hui « tonton », si tu nous regardes de là-haut, sache que nous faisons tout notre possible pour faire perdurer tout ce que tu nous as appris dans l'honnêteté et le respect des autres. »

Le préfet Didier Lauga, ainsi que Fabrice Verdier, conseiller régional et Maryse Giannacini, conseillère départementale ont souligné son engagement pour la collectivité. Les maires du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque ainsi que Mme Pilar Chassain, Présidente de l'Association des Maires du Gard assistaient à la manifestation.

Sa famille, touchée par cet hommage a pris à son tour la parole pour remercier la commune ; à la surprise de tous, Robert Tempier, le doyen du village est intervenu pour partager avec l'assemblée quelques souvenirs.

La plaque commémorative fixée à l'intérieur du foyer était découverte ainsi que l'inscription en fer forgée apposée en façade, réalisée par la ferronnerie locale Fossaluzza.

Les personnalités visitèrent l'ensemble des locaux puis chacun fut invité à venir partager le verre de l'amitié.

Pour l'organisation de cette journée, il a fallu tout de même donner un petit coup de jeune à notre foyer qui a maintenant 18 ans.

Côté peinture, c'est Roland qui a assuré, côté nettoyage des façades,

il faut dire un grand merci à notre maire Daniel, ainsi qu'à Maurice et Jean-Pierre qui ont effectué, sur une nacelle, le nettoyage des façades et des vitres !



PASSEPORT ETE

La commune a adhéré au dispositif « passeports été » mis en place par la mairie de Nîmes.

Ce passeport est destiné aux jeunes de 13 à 23 ans domiciliés sur la commune, il était vendu aux particuliers en 2018 au prix de 26.50 euros. Il consiste à une carte nominative et un chéquier numéroté. Il est valable du 15 juin au 15 septembre. Il permet de profiter gratuitement ou à tarif réduit à des activités comme : paintball, accrobranches, canoë, accès aux piscines municipales de Nîmes, etc... (activités variables d'une année sur l'autre selon les partenaires du dispositif).

Pour plus de renseignements, n'hésitez à contacter le secrétariat de mairie soit par tél 04. 66.81. 64.54, soit par mail mairie-stbauzely@wanadoo.fr

Il reste 10 passeports à vendre jusqu'au 31 juillet

INFOS LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SAINT-BAUZELY "un lieu de rencontres au sein de votre village"

Nous vous l'avions promis en début d'année, c'est chose faite !

Tout le fonds de la bibliothèque, pas moins de 6800 ouvrages, est équipé d'un code barre et depuis le 1er avril, (non ce n'était pas un poisson) le nouveau fonctionnement est opérationnel.

Gain de temps, moins de risques d'erreurs, possibilité pour les lecteurs de consulter le catalogue en ligne, d'effectuer les réservations, d'avoir un historique, depuis leur ordinateur ou leur téléphone. plus de fiches dans les livres, voici venu le temps de la carte individuelle.

Énigmes et enquêtes avec la Roulotte

Le vendredi 1er mars, la ludothèque s'installait à la bibliothèque pour proposer une animation autour des énigmes et des enquêtes. De nombreux jeux de société étaient proposés, tous très captivants, pour qui souhaitait faire travailler ses méninges !

Pour l'occasion nous avons installé une exposition mise à disposition par la DLL (direction du livre et de la lecture) sur le roman policier français et étranger.

Le printemps des auteurs

Au mois d'avril, dans le cadre du printemps des auteurs organisé par Nîmes Métropole nous avons accueilli le conteur Eric Derrien. Les 3 classes de l'école ont pu bénéficier de ce conte qui emmenait les enfants au cœur de l'Odyssée d'Ulysse, récit certes un peu compliqué pour notre jeune public mais très vite rendu accessible grâce au talent du conteur. Curieux de connaître la fin de l'aventure, nos jeunes lecteurs n'ont pas manqué d'emprunter les livres sur l'Odyssée et les légendes grecques.

Les incorruptibles

Comme tous les ans, les classes de notre école ont participé au prix littéraire des incorruptibles avec le soutien de la bibliothèque qui achète les livres sélectionnés pour ce concours.

Après avoir lu les ouvrages, les enfants devaient voter pour leur livre préféré. Pour l'occasion, une matinée "élections" fut organisée et c'est très officiellement que nos petits électeurs, munis de leur carte d'électeur, ont été accueillis, en mairie, par Monsieur le Maire pour procéder au vote : urne, isolements, bulletins et enveloppes étaient mis à leur disposition.

Le dépouillement très animé a clôturé cette séance. Une manière ludique, de faire découvrir aux enfants ce droit civique qu'est le vote et de leur rappeler les symboles de la République.

Tournée petite enfance de la DLL

. Hector et son trésor de Stéphanie JOIRE

A l'initiative de la bibliothèque, en partenariat avec la DLL du Gard (Direction du Livre et de la lecture) les jeunes enfants de notre territoire, ont bénéficié d'un spectacle dans le cadre de la tournée petite enfance organisée et financée par le Département.

Accompagnés de leurs parents ou leurs assistantes maternelles, les jeunes spectateurs ont été invités à vivre la quête d'Hector parti à la recherche de son trésor, mis en scène par Stéphanie Joire.

Rythmé par les bruits des objets de tous les jours, Hector nous a fait découvrir son espace quotidien sous un autre jour.

Du chant à la danse, du violon aux chansons à gestes, ce spectacle a su animer les plus petits comme les plus grands.



L'accueil des classes : le goûter

L'année scolaire se termine et avec elle l'accueil des classes (tous les jeudis après-midi). Pour le dernier accueil, les enfants ont retrouvé Violette pour un petit conte, suivi du traditionnel goûter ! Cette année, chaleur caniculaire oblige, les glaces ont remplacé les gâteaux !

Nature et Environnement

Vendredi 28 juin, Les animateurs de la Roulotte nous avaient proposé d'accueillir dans nos locaux une animation autour de la nature et de l'environnement. La ludothèque a bénéficié d'une gamme de jeux éco-conçus et éco-fabriqués en France, sur le thème de la nature et de l'environnement, commercialisés par l'éditeur de jeux OPLA . Dame nature en a décidé autrement ! Journée Caniculaire ! nous avons préféré annuler cette animation et la reporter à la rentrée lorsque les températures seront plus clémentes



Voici venu le temps de la période estivale, avec elle la fermeture de notre bibliothèque.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver le 2 septembre !

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de belles lectures !

Marie-Paule ARMAND

MARCHE DU TERROIR

Dimanche 28 avril se tenaient le marché du terroir et le vide-greniers organisés par l'Office municipal des festivités et l'association les potorozes.



Une fois n'est pas coutume, enfin le soleil était de la partie ! la quinzaine de commerçants et les exposants du vide greniers ont pu s'installer sur la place contrairement à l'année précédente où la pluie s'était invitée.

Produits locaux et produits artisanaux étaient proposés.

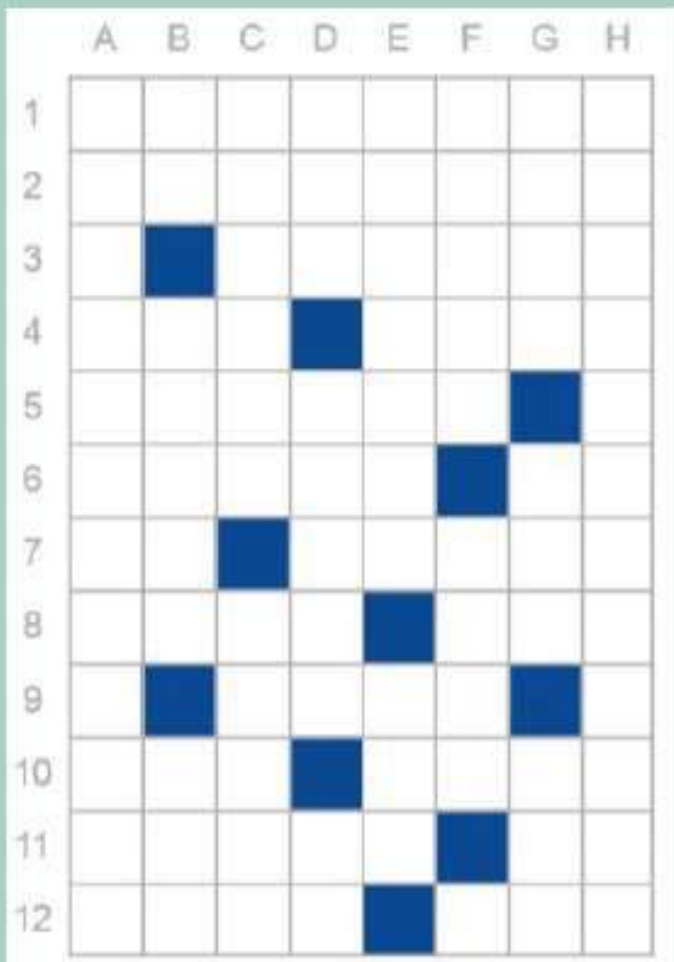
la quarantaine de participants au vide-greniers organisé par les Potorozes, permettait aux visiteurs de chiner au gré de leurs envies.

Dans le hall du foyer, l'association Orajeuxnids qui avait mis des jeux géants en bois à disposition des jeunes et moins jeunes a rencontré un grand succès.



Une belle fréquentation tout au long de la matinée, l'après-midi fut plus calme, de nombreuses manifestations étaient proposées dans les villages voisins.





↓ VERTICALEMENT

- A. Il souffle dans son instrument.
- B. Préfixe privatif. Ancienne maison de fous. Il mettait au supplice.
- C. Petit endroit discret. Bien couvert, côté peau.
- D. Qui n'a aucun doute. Ils sont à tenir pour jouer. Axe de Brest à Strasbourg.
- E. Pas consanguine. Il fait le mur à toute vitesse.
- F. Absorbas du liquide. C'est le prix à payer.
- G. L'Irlande des poètes. Il avantage les grimpeurs. On y enseigne à Strasbourg.
- H. Qui aiment voir le rouge couler à flots.

↔ HORIZONTALEMENT

- 1. Qui ont besoin d'un bon coup de peigne.
- 2. Rassemblera la foule.
- 3. C'est une andouille.
- 4. Tel un col droit. Ceux du premier voient mieux que les autres.
- 5. Dieu égyptien.
- 6. Prénom féminin. Début sur une plaque.
- 7. Juste avant nous. Elle doit être apprise.
- 8. Champignon parfumé. Elle fait lever joyeusement les bras au ciel.
- 9. Solidement charpenté.
- 10. Il gonfle au portant. Faire perdre sa place.
- 11. Extrémité du jambon. Négation.
- 12. Lauréate du vote. Enjambée.

			2	9	4			5
3	9		1					4
				3		6		7
9		2				8	5	6
			3		5			
5	7	6				4		1
1		8		5				
2					1		7	3
7			9	4	2			



INFO JEUNES

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

C'est la région, avec « LIO » qui assurera pour une année supplémentaire le transport sur notre territoire.

La mise en place de la KARTATOO (TER + Tango) sur les gares de Fons/St-Mamert et St Génès de Malgoires a été validée par le conseil de Nîmes Métropole. Il faut maintenant l'aval de la région pour que cette mise en place soit effective. Le conseil régional doit prendre sa décision courant juillet.

Il est toujours possible de prendre un abonnement Train+Lio :

Transports scolaires - Inscriptions et renouvellement
Vous voulez que vos enfants utilisent le TRAIN + le CAR au même prix que le CAR ?

Vous voulez que vos enfants utilisent le CAR + le TRAIN au même prix que le TRAIN ?

Dans ce cas choisissez d'abord le TRAIN et bénéficiez ensuite GRATUITEMENT de la libre circulation en car LIO (cf : [Association des usagers de la SNCF du Gard](#), usagers.trains.gard.languedoc@gmail.com)

Service départemental des mobilités : Maison de la Région - Secteur gare
21 allée Boissy d'Anglas - triangle de la gare - 30900 NIMES

Tél : 08 06 80 36 60

inscription train et autocar sur : www.lio.region.fr

Voire rentrée 2019 avec  

**PENSEZ À VOUS
INSCRIRE AU SERVICE
DE TRANSPORT
SCOLAIRE :
AUTOCAR OU TRAIN**

du 11 juin au 15 juillet 2019
sur lio.region.fr



LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La bourse au permis de conduire a été mise en place il y a quelques années par la volonté des communes de l'ex communauté de communes Leins Gardonnenque.

Elle a été maintenue lors de la création du syndicat mixte Leins Gardonnenque elle est attribuée (après délibération des élus) aux jeunes administrés de 16 à 25 ans, suivis et soutenus par le relais emploi.

Elle reste pourtant méconnue des jeunes, qui, dès le collège peuvent en bénéficier. En effet, il n'est pas nécessaire d'avoir atteint l'âge du permis pour l'obtenir.

Les dossiers de demande de bourse sont contrôlés par le relais emploi. Le Conseil du Syndicat Mixte, lorsque le dossier est validé, attribue une bourse de 250 euros aux jeunes des communes adhérentes du syndicat et ayant signé la convention.

Le bénéficiaire de la bourse s'engage en contrepartie à proposer et à effectuer une action citoyenne sur sa commune de 35 heures. Il s'engage à suivre les cours de l'auto-école conventionné, la bourse sera versée directement à l'auto-école qui déduira la somme sur le coût total du permis.

Pour plus de renseignements avant l'inscription au permis (si le jeune a commencé ses heures de code, c'est déjà trop tard) vous pouvez contacter le syndicat mixte au 04.66.63.00.80.

Cette année, à Saint-Bauzély, nous avons eu 3 jeunes qui ont présenté un dossier pour obtenir la bourse au permis.

Anaë et Yan se sont investis dans les nombreuses tâches à la bibliothèque. Leur gentillesse, leur disponibilité et leur sourire ont été très appréciés par toute l'équipe.

Plus récemment, c'est Ryan - passionné d'informatique - qui a proposé une initiation pour les débutants, de la maintenance, un dépannage, l'installation de programmes ou d'antivirus. Son carnet de rendez-vous a été vite rempli !



Bravo à tous les trois pour leur investissement

"POLE ENFANCE JEUNESSE"

Adresse : 38, avenue de la Gare
30190 ST GENIES DE MALGOIRES
(direction la gare, à côté de la cave coopérative)
TEL : 04 66 74 01 39

Présentation du réseaux assistants maternels
(Ram) « Tang 'ram »

Vous recherchez un mode de garde ? Vous souhaitez inscrire votre enfance sur un accueil collectif du territoire ?

Vous allez devenir employeur d'une assistante maternelle et vous voulez connaître les démarches administratives et le cadre réglementaire ?

Vous êtes assistant maternel ou garde d'enfants à domicile et souhaitez être accompagnés dans l'exercice de votre fonction, bénéficié de temps collectifs pour vous et les enfants que vous accompagnez ?

Que vous soyez parents, futurs parents, assistantes maternelles, garde d'enfants à domicile, Sarah Fontes, votre animatrice Ram vous accueille lors de ses temps de permanence les lundis de 17h à 20h30 et les mardis de 13h30 à 17h ou sur rendez-vous en téléphonant au 07 66 27 93 00 / ram@temps-libre.org.

Inscriptions aux crèches

Vous trouverez le formulaire d'inscription aux crèches sur le site de la commune (<http://www.mairiesaintbauzely.fr>). Vous y trouverez également une note d'information sur l'attribution des places.

Ce formulaire est à retourner , accompagné d'un justificatif de domicile, au RAM (géré par l'association Temps Libre) au 38 avenue de la Gare (Pôle Enfance Jeunesse) 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES ou à l'adresse mail : ram@temps-libre.org

Vous indiquerez par 1 (choix prioritaire), 2, 3, 4 (2ème, 3ème ou 4ème choix éventuels) la priorité correspondant à l'établissement dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant :

Crèche « Au Royaume des Lutins » à St Geniès de Malgoirès (22 places)

Crèche « Les Bambins » à Parignargues (23 places)

Crèche « 1,2,3 Soleil » à Sainte Anastasie (25 places)

Micro-crèche « Marie Angèle Randon » à Moulézan (10 places)

Le centre de loisirs

Retrouvez toutes les informations et les animations proposées sur https://www.temps-libre.org/accueil-de-loisirs-leins-gardonnenque_39.php

un portail famille vous permet, via internet, de réserver des jours d'accueil de loisirs, d'annuler ou d'échanger des informations et des documents

Le Secrétariat du centre de loisirs est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le mercredi de 14h à 18h et fermé le vendredi. Tél : 04 66 74 01 39. (Le secrétariat sera fermé du 5 Août au 16 Août Inclus)



BLOC-NOTES

MAIRIE

1 place de la mairie
tél : 04 66 81 61 54
fax : 04 66 81 72 77
mail : mairie-stbauzely@wanadoo.fr



ACCUEIL DU PUBLIC

Horaires d'été
du lundi 24 juin au vendredi 06 septembre (inclus)
MARDI, MERCREDI, JEUDI
ouverture de 10h30 à 12h30
sauf le mercredi 14 août fermeture
Horaires d'hiver
lundi, mardi 15h à 18h
mercredi 10h à 13h
jeudi, vendredi 16h à 19h

NUMEROS UTILES

SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 04 66 81 10 33
Police intercommunale : 06 72 36 91 32
SAUR (urgences) : 04 30 62 10 09
EDF : 0810 333 030
GDF : 06 01 00 35 03 - 04 66 23 21 55
N° DE TEL DE LA FOURRIERE D'UZES
04 66 72 82 86 OU 06 83 81 62 08

SITE INTERNET



Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour.
Vous y trouverez actualités, événements.
Pensez à vous connecter pour rester informés
<http://www.mairiesaintbauzely.fr>

Pasteur : 06 37 23 69 00
Prêtre : 04 66 81 11 81

CORRESPONDANT MIDI LIBRE

Fabienne DRACIUS
N° tel 06 03 46 83 42
fabienne.dracius68@orange.fr



Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

3 Rue du Colisée
30947 Nîmes cédex 9
04.66.02.55.55
www.nimes-metropole.fr

SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE



4 rue Diderot -
30190 St Genès de Malgoires
tél : 04 66 63 00 80 - fax : 04 66 63 94 79
mail : contact@leinsgardonnenque.fr

BIBLIOTHEQUE

tél : 04 66 81 97 81
horaires d'ouverture
lundi et jeudi : 17h-18 h
mardi et vendredi : 17h-18h30
fermée pendant les vacances scolaires
bibliothequesaint-bauzely@gmail.com

ETAT CIVIL 1er semestre 2019

DECES

Mme RAMOS Pilar veuve MARTI le 27 janvier 2019

COMMERCES AMBULANTS

Boulangier : distributeur 24h/24
Boucherie chevaline : le jeudi à 9h30

COMMERCES

DOMAINE DES LOUBATIERES

Christel et Delphine GUIRAUD,
propriétaires récoltants,
Ouverture du caveau
mardi : 10h-12h - 15h30-19h
samedi : 10h-12h
tél : 06 11 02 22 08

Duc SA Magasin de détail : 04.66.81.88.39

BLOC-NOTES

ECOLE MATERNELLES

Fons : 04 66 63 19 53
St Mamert : 04 66 81 19 54

ECOLE PRIMAIRES

Saint Bauzély : 04 66 81 75 12
Fons : 04 66 81 12 48
Gajan : 04 66 63 21 51

CANTINES

St Bauzély : 04 66 63 17 65
Fons : 04 66 63 25 71
Gajan : 04 66 63 26 55

ASSISTANCE

Présence 30
téléassistance :
04 66 75 77 30

CENTRE JEUNESSE

Centre de loisirs 3-12 ans
Association temps libre
04 66 63 14 36 Accueil
jeunes 13-17 ans
Francas : 04 66 63 01 11

SERVICE SOCIAL

Les assistantes sociales du secteur dont dépend notre commune sont Mme CAROL, Mme CAMBE, elles peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

Centre Médico- social
Rue diderot
ST GENIES DE MALGLOIRES

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme GARCIA Françoise - 302 ch. des bennes -
06 11 32 16 76
Mme LAHAËYE Béatrice - rue des écoles - 06 08 64 58 32
Mme OSTALIER Mélanie - ch. de la pègue - 04 66 37 27 48
Mme BRON Fabiola - 117 ch. des bennes -
06.41.52.31.66 / 04 66 01 32 51
Sarah Fontes, votre animatrice Ram vous accueille lors de ses temps de permanence les lundis de 17h à 20h30 et les mardis de 13h30 à 17h ou sur rendez-vous en téléphonant au 07 66 27 93 00 / ram@temps-libre.org.

ORDURES MENAGERES

PASSAGES:

mardi et samedi : ordures ménagères; jeudi : tri sélectif

Coordonnateur gestion des déchets

n°tel unique 04 66 02 54 54

mail: dctdm@nimes-metropole.fr

pour toutes démarches en ligne

www.nimes-metropole.fr

Veillez à ne pas laisser les containers dans la rue en dehors des jours de passage

DECHETTERIE

Votre déchetterie de rattachement se trouve à LA ROUVIERE

jours et horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30

- fermeture : dimanche et jours fériés

Carte d'accès pour les particuliers : le formulaire est disponible en mairie, ou en téléchargement sur le site de Nîmes Métropole.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Patrick Singer, conciliateur de justice, assurera des permanences le deuxième mercredi de chaque mois. La prochaine permanence aura lieu mercredi 9 janvier, de 9h à midi, à la maison Dumont à St Mamert.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté, chargé de trouver une solution amiable dans différents litiges (relations entre bailleurs et locataires, consommation, copropriété, entre les commerçants, troubles du voisinage, relations entre salariés et employeurs avant toute démarche prud'homale).

La conciliation est obligatoire pour tout litige inférieur à 4000 € et est entièrement gratuite.

En dehors des permanences, les personnes peuvent le solliciter par mail :

partick.singer@conciliateurdejustice.fr

MEDECINS

St Mamert

Dr Marmillot : 04 66 81 19 18

Dr Semler : 04 66 81 10 14

Dr Volkmann : 04 66 81 14 12

St Geniès

SCM de l'avenir : 04 66 68 10 10

Dr Lecamp : 04 66 63 90 34

BLOC-NOTES

INFO

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations communales et intercommunales, veuillez nous communiquer votre adresse mail.

Rappel adresse mairie :

mairie-stbazuely@wanadoo.fr

IMPORTANT

Tous les mails envoyés par la mairie fournissent simplement des informations d'ordre général. En aucun cas le secrétariat de mairie vous demandera de lui communiquer par mail des infos personnelles. **Soyez vigilants**, veillez à ne surtout pas répondre à des mails provenant de la mairie, vous demandant des renseignements confidentiels

TARIF CONCESSION CIMETIERE

Simple sur 30 ans (3m x 1m) 300 euros 2 personnes

Double sur 30 ans (3m x 2m) 600 euros 4 personnes

MATERIEL COMMUNAL

Pour les réservations de tables et de bancs: n'oubliez pas, surtout l'été, de les retenir bien à l'avance afin d'être sûr de pouvoir les emprunter lorsque vous en aurez besoin.

LOCATION DU MATERIEL DU SYNDICAT MIXTE

Contactez le syndicat à Saint Geniès

LOCATION FOYER

	HALL	GRANDE SALLE
Particuliers domiciliés au village	100€/jour caution 750€	275€/jour caution 750€
particuliers hors village	500€/jour caution 1200€	1200€/jour caution 1200€
associations communales à but lucratif	40€/jour caution 750€	100€/jour caution 750€
associations communales à but non lucratif	gratuit caution 750€	gratuit caution 750€

CNI/PASSEPORT

Pour la délivrance des cartes d'identité et passeports voici les horaires de la mairie de la Calmette :

lundi , mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12 h mercredi :

8h - 9h uniquement sur RDV au 04 66 81 86 71

Le Relais Emploi du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

est itinérant et destiné aux habitants des communes de Sauzet, Mauressargues, Saint

Geniès de Malgoirès,

Montignargues,

Moulézan, Montagnac,

Saint Bauzély, Fons,

Gajan, St Mamert. Gratuit

et sans rendez vous.

L'animatrice vous soutient et vous permet de trouver un emploi ou une formation.



Renseignements
Isabelle Payen

04 66 63 83 75 / 06 82 53 13 63
relaitemploi@leinsgardonnenque.fr

LUNDI en MARS : MOULÉZAN
LUNDI en AVRIL : SAUZET
MARDI / MERCREDI : ST GENIES
JEUDI / VENDREDI : ST MAMERT

Le Relais Emploi est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et les lundis et mardis de 13h à 17h.

URBANISME

Le service urbanisme fait partie des missions reprises par le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque. Cette mission du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque est destinée aux habitants, architectes, géomètres, bureaux d'études, lotisseurs qui ont un projet d'aménagement sur les 11 communes du syndicat. Avec ou sans rendez-vous l'instructrice droit des sols vous aide et vous conseille dans la réalisation de votre projet. Ce dernier peut concerner : Des travaux Une construction Une démolition Un lotissement L'ouverture d'un établissement recevant du public...

Renseignements

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque
Service Urbanisme

4 rue Diderot 30190

ST GENIES DE MALGOIRES

Estelle Richard



SECURITE

Contre les cambriolages

Ayez les bons réflexes !



Illustration: Ciel/Colel 100-00004 - 1005 - Ne pas jeter sur la voie publique



Gendarmerie du Gard



LA RECETTE DE DANY

Déjà l'été ! ... Que le temps passe vite !

Vous avez du remarquer que je n'aime que les recettes simples, vite préparées, pas chères, mais bonnes !

En voici une, qui, cet été, accompagnera vos grillades !

GRATIN D'AUBERGINES

P/ 4 personnes - cuisson 45 mn

Ingrédients :

2 aubergines, 1 gros poivron rouge, 125 g de mozzarella, 1 gousse d'ail, thym, huile d'olive, sel et poivre.

Faire griller le poivron de tous les côtés, 3 mn au grill du four.

L'enfermer 20 mn dans un sac en plastique, puis le peler et l'épépiner. Le tailler en grosses lanières.

Préchauffer le four 6/7 (200°)

Laver, essuyer les aubergines. Les couper en tranches de 5 mm. Les étaler sur une tôle huilée parsemée thym et sel.

Couper les tomates en rondelles ainsi que la mozzarella.

Huiler un plat à gratin : tapisser de tranches d'aubergines, répartir les rondelles de tomates et les lanières de poivron. Saler, poivrer, parsemer d'ail écrasé, arroser d'huile, parsemer d'un peu de thym.

Dorer légèrement dans le four à 200° (15 mn)

Décorer en sortant du four de brins de thym.

Bon appétit et surtout bonnes vacances !

Dany



FÊTE VOTIVE DE ST BAUZELY

DU JEUDI 18



DIMANCHE 21



JEUDI 18 JUILLET:

- 18H ABRIVADO BANDIDO** MANADE LERON
- 19H APÉRO** ANIMÉ PAR dj zico Lucas
- 21H REPAS** ANIMÉ PAR Les artistes Gipsy et Philippe
1730 ADULTE *160* ENFANT MACARONAGE - FROMAGE - DESSERT
- 23H SOIRÉE** ANIMÉ PAR dj zico Lucas

SAMEDI 20 JUILLET:

- 9H30 DÉJEUNER AU PRÉ** OFFERT PAR
BOUCHERIE CHEZ ALEX
- 11H LONGUE MANADE** VISTRENQUE
- 12H APÉRO** ANIMÉ PAR dj zico Lucas
ET LA PEÑA LES REBOUSSIERS
- 15H CONCOUR DE BOULE** A 150€ + MISES OFFERT
PAR L'AUTO ÉCOLE A ST GÉNIES
- 17H30 FESTIVAL BANDIDO** MANADE
VISTRENQUE-BRIAUX-LE SEDEN
- 19H APÉRO** ANIMÉ PAR JORDAN BENEZET
- 21H FESTIVAL ENCIERRO** MANADE VELAS-ROBERT H
- 23H SOIRÉE** ANIMÉ PAR LE SHOW BY BENEZET

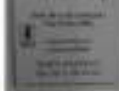
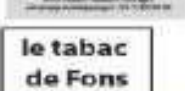
VENDREDI 19 JUILLET:

- 10H DÉJEUNER OFFERT** AUX ENFANTS
- 11H FERIA DES ENFANTS** «SPECTACLE»
GRATUIT
- 12H APÉRO**
- 17H CONCOUR DE BOULE** 100€ + MISES OFFERT
PAR LAFONT TP ET VOTRE MARCHÉ A FONTS
- 18H FESTIVAL BANDIDO** MANADES
BRIAUX-VISTRENQUE
- 19H APÉRO** ANIMÉ PAR JORDAN BENEZET
- 22H FESTIVAL ABRIVADO**
AUX FLAMBEAUX
MANADES BRIAUX-VISTRENQUE
- 23H SOIRÉE** ANIMÉ PAR DJ LAURENT PEPPER'S

DIMANCHE 21 JUILLET:

- 9H30 DÉJEUNER AU PRÉ** OFFERT PAR LES AINÉS DE
ST BAUZELY
- 11H LONGUE MANADE** LERON
- 12H APÉRO** ANIMÉ PAR ANIMASUD
ET LA PEÑA RICARD
- 15H CONCOUR DE BOULE** 100€ + MISES OFFERT
PAR LA BOULANGERIE FONSOISE
ET MASMEJEAN LAURENT T.P.
- 17H FESTIVAL BANDIDO** MANADE:
LERON - VISTRENQUE - LE SEDEN
- 19H APÉRO** ANIMÉ PAR ANIMASUD
- 22H SOIRÉE** ANIMÉ PAR ANIMASUD

Restauration sur place avec le snack blym's.
Le comité des fêtes ne répond pas des accidents
et s'accorde le droit de modifier le programme.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.





ASSOCIATION SPORTIVE DES LEINS

Le samedi 1er et dimanche 2 juin s'est déroulé le huitième tournoi de football de l'Association Sportive des Leins (AS LEINS).

Premier moment fort : samedi de 9h à 16h, les catégories de football d'animation U7 à U9 (de 6 à 9 ans) ont bataillé sur 4 terrains de jeu. 26 équipes dont certaines mixtes, soit 208 joueurs au total étaient présentes. Parmi ces équipes, on peut citer FC Saint-Christol-les-Alès, AS-Leins, US Montpezat, US Garons, ES Sumène, FC Calvisson, etc... En fin de journée, chaque équipe a reçu une coupe et tous les joueurs ont été récompensés par un trophée.

Deuxième moment fort : ce même samedi, à partir de 16h, place au tournoi en nocturne des 12-13 ans (catégories U12/U13). 10 équipes dont certaines mixtes soit 100 joueurs au total étaient inscrites. Les équipes représentées venaient des villages alentours comme l'AS Leins, Cardet, Garons, Saint-Privat des Vieux, Saint-Génies-de-Malgoires, Monoblet, etc... L'équipe de Garons a remporté la finale contre l'équipe locale des Leins. Bien sûr, toutes les équipes ont été récompensées par une coupe et des trophées individuels.

Troisième moment fort : le week-end s'est poursuivi le dimanche avec le tournoi des U10 et U11 (10 à 11 ans). 10 équipes dont certaines mixtes soit 100 joueurs au total ont participé toute la journée sous une chaleur écrasante. Les équipes représentées venaient des villages d'Uzès, Marguerittes, Nîmes Chemin Bas d'Avignon, Morières les Avignon, Nîmes Athletic, Saint Privat des Vieux, etc... A l'issue des matchs de classement de la matinée, les équipes ont été rangées en deux poules de niveau, les quatre premières en ligue des champions et les quatre suivantes en Europa Ligue. La finale de la champions league a été remportée par l'équipe de Saint-Privat-des-Vieux contre Nîmes Chemin Bas d'Avignon.

Au final, c'est plus de 400 joueurs répartis dans 46 équipes qui ont participé à notre tournoi sous un magnifique soleil de printemps. Ce tournoi n'aurait pu réussir sans l'implication d'une vingtaine de bénévoles ainsi que les mairies des villages alentours (Saint Bauzely, Fons, Saint Mamert du Gard, Gajan, Parignargues, Montignargues). Le club remercie l'ensemble de ses partenaires.





La saison 2019-2020 est annoncée. L'AS LEINS recrute des joueurs et joueuses pour compléter ses futures équipes pour les catégories suivantes :

U6-U7 enfants nés en 2013-2014

U8-U9 enfants nés en 2011-2012

U10-U11 enfants nés en 2009-2010

U12-U13 enfants nés en 2007-2008

U14-U15 enfants nés en 2005-2006

U16-U17 enfants nés en 2003-2004

La reprise des entraînements est prévue le mercredi 04 septembre à partir de 14h au stade de Saint Bauzély pour l'ensemble des catégories de football listées plus haut.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter aux numéros de téléphones suivants : 06 26 74 44 10 et 06 03 54 39 92 ainsi que par mail au 590256@footoccitanie.fr

Toutes sortes d'informations inhérentes au club sont accessibles sur le site internet du club. On y retrouve toutes les infos nécessaires à la vie du club, ainsi que les résultats et classements des différentes catégories, des photos, mais aussi les comptes rendus des matchs et des manifestations organisées par le club. Il est consultable à l'adresse suivante : asleins.footeo.com

LE PIQUE NIQUE DU VILLAGE

La première édition fut tant appréciée, que Roland a renouvelé la manifestation ! Toujours la même communication ; ici pas besoin de réseau internet, ni de connexion , simplement Roland sur son vélo qui parcourt le village en proposant aux villageois de se retrouver pour un pique-nique tiré du sac.

Et ça fonctionne ! Même très bien !

A l'ombre des arbres, les tables étaient dressées et chacun déposait ses victuailles.

Le vin local, de toutes les couleurs, accompagnait les salades, tartes et autres préparations. Notre maire, comme d'habitude, gérait la cuisson des grillades.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous, très belle journée où les nouveaux habitants ont pu faire connaissance avec leurs concitoyens.



SOLUTION DES JEUX

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	H	I	R	S	U	T	E	S
2	A	M	E	U	T	E	R	A
3	R	■	C	R	E	T	I	N
4	M	A	O	■	R	A	N	G
5	O	S	I	R	I	S	■	U
6	N	I	N	O	N	■	C	I
7	I	L	■	L	E	C	O	N
8	C	E	P	E	■	O	L	A
9	I	■	O	S	S	U	■	I
10	S	P	I	■	O	T	E	R
11	T	A	L	O	N	■	N	E
12	E	L	U	E	■	P	A	S

6	8	7	2	9	4	3	1	5
3	9	5	1	7	6	2	8	4
4	2	1	5	3	8	6	9	7
9	3	2	4	1	7	8	5	6
8	1	4	3	6	5	7	2	9
5	7	6	8	2	9	4	3	1
1	6	8	7	5	3	9	4	2
2	4	9	6	8	1	5	7	3
7	5	3	9	4	2	1	6	8

LE CLUB DES AINES "LA RAMADE"

Le 23 janvier 2019, notre assemblée générale a réuni la cinquantaine d'adhérents de tout âge. Yvonne GASPARETTI est désormais membre de notre bureau, rejoignant la Présidente Danielle VOLEON, Jean-Pierre JAMES, Claude GALANT, Dany TREISSEDE et Eliane FIEU.

Le 14 juin 2019, les grillades annuelles au maset d'Yves CHABALLIER, la pluie s'est invitée ce jour-là ! on a dû s'installer dans le foyer.

Après les vacances d'été (que nous vous souhaitons les meilleures du monde) nous reprendrons nos activités :

- le 23 octobre : notre repas traiteur toujours très apprécié par nos adhérents,
- le 17 novembre, au foyer, notre loto avec la même envie de vous proposer des lots très intéressants.
- le 11 décembre, toujours dans la quiétude du foyer, pour partager le goûter de Noël !

Venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !

Excellent été !



SOCIETE DE CHASSE CANTE PERDRIX

L'assemblée générale a décidé du changement de l'équipe dirigeante, élu à la majorité Ségura Jacky prend la présidence de la société. Le nouveau bureau se compose comme suit :

Président : Ségura Jacky,
vice-président : Guiraud Christel
Trésorier : Coulon Thierry,
secrétaire Gache Maurice,
membres actifs : Fabre Maurice, Bénézet Serge.

Un lâcher d'été de perdrix, faisans et lièvres est prévu avant la saison. Le calendrier des lâchers de tir et des battues sera remis le jour de la délivrance des cartes.

Les panneaux délimitant la réserve de chasse ont été installés.

L'apport d'eau dans les abreuvoirs sera effectué par les services de la mairie, merci à eux encore pour leur aide.

Délivrance des cartes :

- 13 août 2019 de 18h30 à 19h45
- 7 septembre 2019 de 18h30 à 19h45

Faï caù mefi al soleillade

Le Président

LES POTOROZES

Avec pas moins d'une trentaine de rencontres sur cette saison les Potorozes ont, une fois de plus, respecté les traditions....Fair-play, bonne humeur, football de haut niveau et 3ème mi-temps de haut vol...

Le vide-terroir est toujours un succès dans la vie du village. L'assemblée générale s'est tenue au mois de juin avec l'élection d'un nouveau trésorier et secrétaire....

La reprise est fixée début septembre. D'ici là les joueurs sont au repos (enfin, l'entraînement des 3èmes mi-temps continue)



SAINT BAU TONIC

L'association Saint-Bau tonic a tenu son assemblée générale lundi 17 juin au foyer devant les participants des clubs de gym et de danse. Un bilan annuel positif de 413€, même si le nombre total d'adhérents a légèrement baissé.

Pour l'année 2018/2019 :17 pour la danse et 19 pour la gymnastique, contre 23 pour chaque activité l'année précédente.

La présidente, Héva Anton, a précisé que les cours seraient maintenus à la rentrée à condition que le nombre d'adhérents reste stable afin de couvrir les salaires des professeurs et des diverses animations.

Le bureau a été réélu : présidente, Héva Anton ; secrétaire Véronique Martigny ; trésorière, Francine Perez.

Après l'assemblée générale, le verre de l'amitié a été partagé et Jeannette, professeur de gymnastique, a reçu un coffret gourmand de la part de l'association, toujours ravie de cette collaboration qui dure depuis plusieurs années.

La reprise des cours aura lieu , pour la gym, lundi 9 septembre de 18h30 à 19h30 (95€/an) ; pour la danse , mercredi 18 septembre, de 19h30 à 20h30 (220€/an).

Les deux activités combinées : 200€. Deux cours d'essai offerts.

Renseignements : 06 98 67 89 94.



FETE DE LA MUSIQUE

FÊTE DE LA MUSIQUE « MUSICA LEINS »

Vendredi 21 juin, les conditions météo annoncées étant peu rassurantes et après beaucoup d'hésitation, c'est finalement dans le foyer que nous avons fêté l'été.

Bien belle soirée, la musique était à l'intérieur mais comme l'orage nous a épargné, les tables et les food Trucks étaient installés à l'extérieur et chacun a pu prendre place pour écouter la musique et discuter.

Beau spectacle, organisé techniquement à la sono et aux lumières par Jean-Pierre BRETHON qui a géré, comme d'habitude, la soirée d'une main de maître !

de nombreux talents sur scène :



Morgane et sa belle voix, la famille K,
Les compositions de Bird Crap et des Trust
True Things,
Les reprises du groupe AC/DC jouées par
Electricks Bastards, les murs du foyer en ont tremblé !

La buvette était tenue par le syndicat mixte Leins
Gardonnenque, et les deux food truck, sucré-salé ont

été très sollicités et appréciés.



TRANSHUMANCE



Louis Maréchal, le jeune berger installé depuis deux ans sur la commune a proposé aux municipalités de Montignargues et de St-Bauzély d'organiser une transhumance entre les deux villages.

Les deux communes ont bien entendu accepté et c'est ainsi que le samedi 18 mai, dès 9h après avoir

réussi à trouver le lieu de départ, une centaine de personnes a accompagné le troupeau sur les chemins, puis dans les rues de nos villages.

A 11h30, les marcheurs se sont



retrouvés dans le prés, autour du verre de l'amitié et du buffet organisé par les deux municipalités et des délicieuses grillades offertes par Louis.

Une belle journée pour cette deuxième édition de la transhumance qui a enchanté les participants.



Transports AVILOG
 Société nationale de transport
 de véhicules agricoles

El Agreux et France

Spécialité de transport en grande série - véhicules
 tracteurs, engins, tracteurs agricoles, tracteurs
 tracteurs, tracteurs agricoles et tracteurs agricoles

Transports AVILOG
 Chez DUC - Chemin des Bois - 30730 SAINT-BAUZÉLY
 Tél : 04 66 63 96 36



BERMOND
 nutrition
de la terre aux animaux

DAS BERMOND ALIMENTS DÉTAIL 056, Chemin des bois 30730 ST-BAUZÉLY
 Tél : 04 66 61 70 18 Fax : 04 66 61 70 62

Fabienne Oruckert - Envoi-biographique

Un livre dont vous serez l'auteur!

Quelle que soit votre situation,
 votre milieu social, le statut de votre vie,
 l'histoire de votre vie, l'histoire de votre
 existence!

Télé 06 62 46 87 42
 oruckert@orange.fr
 http://www.cetvair
 biographie-langues.fr

SARL JFT TERRASSEMENT
 James Fabrice

• ASSAINISSEMENT AUTONOME
 • VRD

06 12 94 59 44 james.fabrice@str.fr
 27, Chemin de Lauret - 30730 ST-BAUZÉLY

Vincent Expert

Villes traditionnelles - Constructions
 Travaux traditionnels - Rénovations

447, Ch. des Bois - 30730 ST-BAUZÉLY
 Tél 04 66 61 70 30 - 06 14 01 31 09
 Courriel : entreprise.expert@orange.fr

TAXI Nelly
 06 47 31 35 75

Transport de personnes avec
 Scolaire - Collège - Université
 Pédagogie - Hospitalisation
 Publication - Film - Événementiel

06 47 97 69 75

FOSSALUZZA Frederic
 Spécialiste Extérieur

10730 St-Bauzély

Téléphone : 06 47 31 35 75

HYDRIAD
 Eau & Environnement

Sylvie St-Pierre
 HYDRIAD Eau & Environnement
 443 Route de St-Genès - 30730 St-
 Bauzély
 tél./fax (33) 4 66 02 44 45
 mobile (33) 6 63 46 22 48
 www.hydrivad.com

LAFONT TERRASSEMENT
 FONDATION - PISCINE - VRD
 LIVRAISON SABLE & GRAVIER,
 TERRE VÉGÉTALE

06.62.77.86.75 04.66.37.27.48

DOMAINE DES LOUBATIÈRES

Mardi : 10h00 à 12h00
 15h00 à 19h00
 Samedi : 10h00 à 12h00
 ou sur RDV

Tel. 06 11 02 22 08

Domaine des Loubatières
 31, chemin des Loubatières - 30730 SAINT-BAUZÉLY

LOGISUD
 CONSTRUCTION - RENOVATION
 TRANSACTION

Joël &
 Vincent Martigny
 Projets immobiliers

mail : contact@logisud-habitat.com
 Téléphone : 06 59 01 19 66 / 06 23 42 06 39
 30730 Saint-Bauzély

ETS MARTINEZ
 04 66 63 02 71

CHAUFFÈRE
 CHEMINÉE

4, Avenue de la Liberté - 30730 SAINT-BAUZÉLY

ROBERT
 Services à domicile

Petit Bricolage
 Nettoyage Jardin & Garage

Tel. 06 16 51 70 47
 E-mail : robert.santbaa@gmail.com

Le petit Léo
 Cie Scène de Vie
 "Compagnie"
 30730 St-Bauzély

06 47 31 35 75
 www.lepetitleo.com

Jean Philippe TURC
 73, chemin de la Péguère
 30730 Saint-Bauzély

Maisons Ossature Bois
 Extensions Ossature Bois
 Fabricant menuiserie bois, Alu, PVC

www.maisons-ossature-bois.jp.fr
 06 71 26 36 61
 jean-philippe.turc123@orange.fr

PHILIPPE BOUYER

06 80 31 24 75
 philippebouyer@orange.fr
 mon2012@orange.fr

1 Rue d'Alsace
 30730 Saint-Bauzély

TAXI FABIEN IMBERT
 Fabien IMBERT
 Artisan Taxi

06 14 35 53 30

7 rue du stade
 30730 S SAINT-BAUZÉLY

fab1983@hotmail.fr
 Commercialisé toutes villes

ESCALE DÉTENTE
 Institut de beauté & bien être

• ÉPILATIONS • PROTHÈSE ONCULAIRE
 • SOINS DU VISAGE • EXTENSIONS DE CILS
 • SOINS DU CORPS • MAQUILLAGE
 • BEAUTÉ DES MAINS & DES PIEDS

06 52 54 56 26
 A SAINT-BAUZÉLY

PASCAL SELLERIE
 Sellier Garnisseur / TAPISSIER

Vente de mousse
 voiture, moto, fauteuil, coussin...
 Découpe de mousse sur mesure
 & vente de tissus sur commande

75 chemin de la Péguère
 30730 ST-BAUZÉLY
 06 60 89 24 37

pascalsellerie@ch.fr

ENTREPRISE
 S.A. REP

Plomberie - Electricité - Chauffage - Climatisation

eddy.sallerang@ch.fr
 06 43 84 52 23

Saint-Bauzély
 30730

Révis : 52781833800011